

LETTRE DE MOTIVATION

Majorations pour dépôt tardif de déclaration, pour non-respect de l'obligation de télédéclaration, pour défaut, retard, insuffisance de paiement ou pour non respect de l'obligation de téléversement ou de virement. Amendes.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 3733

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour nous joindre

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
NOGENT SUR MARNE
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tél. : 01 49 74 21 12

Courriel :
sie.nogent-sur-marne@dgifp.finances.gouv.fr

Réception avec ou sans rendez-vous :
SUR RENDEZ-VOUS TLJ 9H-12H 13H
-16H FERM. MARD ET JEUD AP-MID

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

eco' pli 51 MEUSE CHAMP PIC 06.07.18 C10096



5505000360 0000

SASU SOPHROKHEPRI
188 GR RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

5505000360 0000



Nos références : 1-329 247 SASU SOPHROKHEPRI
Créance : 1824350
LDM : 18 06 05168

Le 29 juin 2018

Madame, Monsieur

Selon mes informations, vous n'avez pas payé votre imposition en totalité ou dans les délais légaux.

Dès lors, vous encourez l'application de la majoration de 5 % prévue à l'article 1731-1 du Code Général des Impôts (CGI). Les modalités de liquidation de cette majoration sont précisées au verso du document.

À compter de la réception de ce document, vous disposez d'un délai de trente jours pour présenter vos observations (article L. 80 D du livre des procédures fiscales). Passé ce délai, et sauf acceptation de vos éventuelles observations, les majorations ou amendes applicables seront mises en recouvrement.

Dès lors, vous devrez vous acquitter de celles-ci auprès du comptable public compétent à réception de l'avis de mise en recouvrement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.
Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts des entreprises.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel

REDEVABLE : SASU SOPHROKHEPRI
 N° SIRET/SPI : 81144541000012
 N° DU SERVICE : 9400801
 N° DE DOSSIER : 1-329 247

NUMÉRO DE CRÉANCE : 1824350
 NATURE DE L'IMPOSITION : TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
 ORIGINE : LA DECLARATION
 PÉRIODE : MAI 2018

PÉNALITÉS ENCOURUES POUR :

LE NON RESPECT DES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

	Obligation de télédéclaration non respectée (1)	Dépôt tardif de la déclaration (1)
Date limite de dépôt :		
Date de dépôt :		
Montant soumis à la majoration :		
Taux de la majoration :		
Montant de la majoration :		
Montant de l'amende appliquée :		

LE NON RESPECT DES OBLIGATIONS DE PAIEMENT

	Télèrèglement ou paiement par virement non respecté (1)	Défaut / Retard de paiement (1)
Date limite de paiement :		25-06-2018
Montant soumis à la majoration :		883,00
Taux de la majoration :		5 %
Montant de la majoration :		44,00

MONTANT DES PÉNALITÉS ENCOURUES :

44,00

Pour information et en l'absence d'observations de votre part, le montant total qui devra être acquitté à réception de l'avis de mise en recouvrement s'élève à :

Montant des droits restant à payer (pour information)	883,00
Montant des pénalités restant dues à ce jour	44,00
Montant des intérêts de retard (2) dus à ce jour (pour information)	
MONTANT TOTAL DÛ : (situation arrêtée au 29 juin 2018)	927,00

Les tableaux sont exprimés en euros.

(1) Voir les articles du CGI ci-contre.

(2) Les intérêts de retard prévus par l'article 1727 du CGI courent jusqu'au paiement de l'imposition. Ils ne pourront donc être définitivement liquidés qu'à cette date.

RÉPONSE

(Vous pouvez utiliser ce cadre, si vous ne tenez pas à conserver le présent document, pour me faire parvenir vos observations)

.....

Le
 (date et signature)